

Rétrospective du Congrès fiscal d'EXPERTsuisse du 3 novembre 2022 – Le monde de la fiscalité tourne lui aussi de plus en plus vite

Lors du Congrès fiscal, les participants et les intervenants issus du conseil, de l'administration et de l'enseignement se sont rencontrés à l'hôtel Schweizerhof, au cœur de Berne, à proximité immédiate de la gare, pour aborder des thèmes de grande actualité, échanger des points de vue professionnels et réseauter.

Le congrès a été consacré aux activités de politique fiscale concernant les réformes fiscales en cours ou prévues sur les plans national et international, aux modifications de la loi et de la pratique, ainsi qu'à d'importantes décisions de justice. Le projet BEPS 2.0 a été au cœur des discussions. Achim Pross (OCDE) et Tamara Pfammatter (Secrétariat d'État aux questions financières internationales) en ont présenté le contexte politique et les développements actuels. Avec beaucoup d'humour, Fabian Baumer (Administration fédérale des contributions) et Martin Schmid (conseiller aux États) ont donné un aperçu de projets de réforme bien connus, dont la nouvelle version est à nouveau d'actualité dans le processus législatif. Les impôts indirects, notamment les nouveautés concernant la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt anticipé, n'ont pas non plus été oubliés. À l'aide de cas pratiques, Klaus von Brocke et René Matteotti ont expliqué comment, en édictant de nouvelles directives, l'UE exerçait une influence (indirecte) sur l'évaluation de la substance en Suisse.

Résumé: un congrès fiscal réussi avec quelque 200 participants de toutes les régions du pays, des intervenants de haut rang, une traduction simultanée en français et une illustration humoristique des contenus.

Soyez, vous aussi, de la partie l'année prochaine à l'hôtel Schweizerhof, à Berne, et réservez dès aujourd'hui la date du 2 novembre 2023!

Lien(s) et téléchargement(s)

- [Rétrospectives du Congrès fiscal 2022 d'EXPERTsuisse](#)